

Réunion du 17 février 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 74
Nombre de votants : 80

L'an deux mille vingt, le dix-sept février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI (suppléant de M. Jean-Marie PINON), Henri POUSTIS, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU.

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Mathias DUCAMIN, M. Jean-Marie PINON, Nadia GRAMMONTIN (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Patrick GALOPIN, Michel JESER, Paul MONTAUT, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Bruno CIOSSE, Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE, Anne-Marie LATASTE, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, Michel LABOURDETTE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT.

**RAPPORT N° 11 : OPAH-RU D'ORTHEZ : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT
DE L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE**

Rapporteur : M. Philippe GARCIA

Par délibération du 24 juin 2019, la communauté de communes de Lacq-Orthez, en co-maîtrise d'ouvrage avec la ville d'Orthez, a décidé de lancer la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sur le centre ancien d'Orthez (OPAH-RU) conformément aux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO).

Pour rappel, l'objectif de ce projet est de redonner de l'attractivité à la ville avec une priorité sur la requalification du centre ancien : offre nouvelle et diversifiée de logements, traitement massif de la vacance, amélioration de l'offre existante (adaptation des logements, amélioration énergétique, traitement de l'habitat dégradé, des copropriétés fragiles).

Dans le cadre de la consultation pour le choix du prestataire, une audition des trois candidats ayant répondu s'est tenue le 5 décembre 2019. Le jury, composé d'élus et de techniciens de la ville d'Orthez et de la CCLO, a décidé à l'unanimité, de sélectionner la candidature du cabinet ALTAIR, SCOP basée à Tarbes.

Suite à une négociation sur la réduction du nombre de jours de travail, le montant de l'offre retenue s'élève à 49 500 € TTC.

Le plan de financement définitif de l'étude est donc le suivant :

	Montant HT	Montant TTC
Cout total étude	41 250,00	49 500,00
ANAH (50% du HT)	20 625,00	20 625,00
CD64 (20% du TTC)		9 900,00
Mairie Orthez		9 487,50
CCLO		9 487,50

Proposition de financement de l'étude :

L'enveloppe de 40 000 € votée au budget supplémentaire de juin 2019 est reportée sur l'exercice 2020.

Il est proposé de financer les 9 500 € manquants par le biais d'un virement de crédits à l'intérieur du budget habitat, sans impacter le budget général de la collectivité. La décision modificative à l'ordre du jour du présent conseil tient compte de cette proposition.

En terme de calendrier, il est programmé de démarrer l'étude fin février dans l'objectif de présenter le diagnostic et les enjeux en juin 2020.

La proposition de la stratégie opérationnelle et des objectifs quantitatifs et qualitatifs est fixée pour novembre 2020 avant la rédaction de la convention de suivi-animation de l'OPAH-RU en décembre pour un démarrage opérationnel en janvier 2021.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** le plan de financement de l'étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain sur le centre ancien d'Orthez,
- **d'autoriser** son Président à solliciter toutes les subventions mobilisables auprès des différents partenaires,
- **d'autoriser** son Président à prendre toutes les mesures en vue de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/02/2020